La Tora orale

Condition d'une transmission

Pour la tradition rabbinique, le mot "Tora" ne se réduit pas au Pentateuque (5 livres de Moïse), ni même à la Bible dans sa globalité. Parler de "Tora" signifie tenir compte aussi bien de l'écrit "Tora chébi'htav" que de la tradition orale "Tora chébéal pé".

Moïse reçoit la Tora du Ciel, cela signifie qu'il reçoit un texte écrit et une tradition orale. C'est le but de son séjour de quarante jours et quarante nuits dans la "yéchiva" divine: apprendre les bases de cette Tora orale.

תלמוד בבלי מסכת גיטין דף ס עמוד

לא כרת הקב"ה ברית עם ישראל אלא בשביל דברים שבעל פה, שנאמר: (שמות ל"ד) כי על פי הדברים האלה כרתי אתך ברית ואת ישראל.

מהרש"א

לפי שהשכחה מצויה בדבר שבע"פ אם לא שזכרון דברים שבכתב וכמה דברים שיוצאים מרמז שבכתב ולהכי קאמר לכך כתוב לך את הדברים משום שעל דברים שבע"פ כרתי אתך ברית ואי אפשר שיעלה זכרונם על לבך כ"א בתורה שבכתב וק"ל:

Talmud de Babylone traité Guittin page 60 b

Le Saint, béni soit-Il, n'a conclut d'Alliance avec Israël qu'en vue de la tradition orale, comme il est dit (Ex 34) : "Car c'est en raison de ces paroles que Je contracte une alliance avec toi (Moïse) et avec Israël."

Maharcha (1555 – 1632)

Car l'oubli peut s'immiscer dans l'enseignement oral d'où la nécessité d'écrire les paroles, et beaucoup de choses (orales) se trouvent en allusion dans l'écrit. Et ainsi faut-il comprendre "écris pour toi ces paroles, car c'est au nom de ces paroles orales que J'ai contracté une alliance". Car il n'est pas possible de tout se rappeler sans le support de la tradition écrit. Et cela se comprend aisément.

Note

Le Maharcha révolutionne notre lecture traditionnelle: Dieu ne donne pas la Torah écrite à laquelle s'ajoute la tradition orale; mais Dieu donne la Tora orale, et pour ne pas l'oublier, Il donne la Tora écrite comme support de cet enseignement oral.

Traduction : Akadem